



Conseil économique et social

Distr. générale
22 mai 2017
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Septième session

New York, 2-4 août 2017

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Définition de catégories thématiques de données géospatiales fondamentales mondiales

Définition de catégories thématiques de données géospatiales fondamentales mondiales

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale au nom de son groupe de travail sur les données géospatiales fondamentales mondiales. Ce rapport sera disponible uniquement dans la langue de l'original sur le site Web du Comité d'experts (http://ggim.un.org/ggim_committee.html). Le Comité est invité à prendre note du rapport et à exprimer ses vues sur les progrès accomplis dans la définition des catégories thématiques de données géospatiales fondamentales mondiales.

Synthèse du rapport

À sa sixième session, tenue à New York du 3 au 5 août 2016, le Comité d'experts a adopté la décision 6/103, par laquelle il a déclaré accueillir avec satisfaction le rapport du Comité régional Europe et s'est félicité des efforts que celui-ci avait déployés pour établir une première liste minimale de catégories thématiques de données géospatiales fondamentales à lui proposer pour examen lors de sa septième session. En outre, il a indiqué que, de l'avis du groupe de travail, les initiatives nationales et régionales portant sur les catégories thématiques de données géospatiales fondamentales mondiales devaient servir à trouver un accord sur la définition d'un ensemble de catégories thématiques et a noté les suggestions invitant à mieux circonscrire les « données fondamentales », leur harmonisation, leurs définitions, et leur degré de priorité, pour différentes échelles spatiales et temporelles, ainsi que le rôle que jouent ces données.

* E/C.20/2017/1.



Dans son rapport, le Comité régional Europe énonce les mesures qu'il a prises pour faire progresser les travaux sur la définition des catégories thématiques de données géospatiales fondamentales au niveau mondial. Il décrit également ses échanges avec les autres comités régionaux et leurs groupes de travail compétents, ainsi que la méthode retenue pour établir une proposition de liste minimale de catégories thématiques de données géospatiales fondamentales et le processus d'examen dont elle a fait l'objet. Le rapport contient une liste de catégories thématiques de données géospatiales fondamentales proposée au Comité d'experts pour examen, une description des travaux qu'il conviendra de mener pour définir précisément chacune des catégories proposées, un aperçu des liens avec les autres activités du Comité d'experts, ainsi que des recommandations sur les prochaines mesures que le Comité d'experts devrait étudier.
